
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

MODIFICATIONS N°1, 2 et 3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME 2

Par arrêté n°2017-79 en date du 28/09/2017, le Maire de Haute-Goulaine a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative aux projets de modifications n°1, 2 et 3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Haute-Goulaine.

L'enquête publique se déroulera en Mairie de Haute-Goulaine pendant 32 jours consécutifs **du 25/10/2017 au 25/11/2017 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, à savoir :

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8 h 45 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 45 à 12 h 00
- Samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations du public pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles pourront également être adressées :

- soit par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique, à la Mairie, 2 rue Victor Hugo – BP 2667 HAUTE-GOULAIN – 44126 Vertou Cedex ;
- soit par voie électronique, à l'attention du commissaire-enquêteur : les courriels doivent être transmis via l'adresse modifications-pluhautegoulaine@sfr.fr

Madame Marie-Gwenaëlle BOUREAU, désignée commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public en Mairie les jours suivants :

- le mercredi 25/10/2017 de 9 h 00 à 12 h 00
- le samedi 04/11/2017 de 9 h 00 à 12 h 00
- le mercredi 08/11/2017 de 14 h 00 à 17 h 00
- le mercredi 15/11/2017 de 14 h 00 à 17 h 00
- le samedi 25/11/2017 de 9 h 00 à 12 h 00

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire-enquêteur qui disposera d'un délai d'un mois pour établir son rapport et ses conclusions motivées. Le public pourra les consulter à la Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

Fait à Haute-Goulaine, le 29/09/2017

Le Maire,

Marcelle CHAPEAU

